



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE SECONDAIRE



Si l'Éducation aux choix a retenu votre attention et que vous souhaitez poursuivre la réflexion sur ce thème, diverses possibilités s'offrent à vous :

- formation à destination des directions et/ou des enseignants (voir site Cecafof) ;
- accompagnement en école (équipe de direction et/ou enseignants) ;
- journée pédagogique (sensibilisation ou formation) ;
- tout autre dispositif à construire en fonction de l'existant de l'établissement et de ses besoins.

Personnes de contacts : Nathalie Bazdoulj, Anne Caudron, Christophe Cavillot, Isabel Feron, Françoise Fontaine, Benoît Hittélet, Imane Kenfaoui, Pascale Prignon, François Saucin

À travers ces modalités, différents aspects de la thématique peuvent être abordés :

Aspects légaux de l'EdC

Le décret « Missions » de 1997 et le décret 1^{er} degré de 2014 mettent en évidence la nécessité de former le jeune à des démarches lui permettant de se construire une orientation positive.

Ces textes légaux décrivent également les dispositions prévues pour travailler l'EdC (journées dédiées à la réflexion sur l'orientation, stages d'observation, ...).

L'actualité du monde de l'éducation souligne également l'importance de cette dimension.

Démarche au service de l'apprentissage et de l'orientation...

La mise en œuvre de cette démarche favorise la construction des apprentissages chez le jeune car elle l'amène à réfléchir sur le sens qu'il donne à ce qu'il apprend, sur ce qui le motive, sur sa manière d'apprendre, ...

L'EdC favorise la réussite scolaire et permet donc de vrais choix scolaires et/ou professionnels.

Si la démarche trouve tout naturellement sa place dans la classe notamment par la présence de l'EdC dans un certain nombre de programmes, elle devra, pour donner toute sa puissance, être activée également en d'autres lieux et par d'autres d'acteurs de l'établissement : activités « EdC » se déroulant en école à des moments dédiés, stages d'observation, visites, activités en synergie avec le PMS, conseil de classe, projet d'établissement, ...

Dynamique de l'EdC

Depuis de nombreuses années, la FESeC inscrit les démarches d'orientation dans une dynamique d'Éducation aux Choix (EdC) qui favorise :

- une prise de décision davantage réfléchie ;
- l'appropriation d'une démarche pour se donner des repères (y compris dans l'apprentissage) ;
- un projet de vie intégrant l'invention de soi et la participation à la construction d'un monde plus solidaire et plus humaniste.

Mutation sociétale nécessitant un apprentissage aux choix

Le changement de société auquel nous assistons est décrit par le sociologue Guy Bajoit selon un modèle subjectiviste qui définit un nouveau rapport à la nature, à Dieu, à la société, ... et amène l'individu à être sujet de lui-même (« Sois sujet et acteur de ton existence »).

Dans son analyse des évolutions du contexte socio-économique actuel, R. Defrenne (ASBL Trouver-Créer) pose la question de la spécificité de l'individu contemporain qui est amené à être et à agir dans un monde complexe et incertain où le desserrement des contraintes et des valeurs va renvoyer chacun à ses propres réflexions sur le bien et le mal, et où les injonctions font la place à l'obligation de liberté.

Démarche privilégiée dans les écoles secondaires catholiques en FWB pour permettre à l'élève de s'orienter à l'école et dans la vie.

Actions possibles pour enrichir les dispositifs existants

La diversité des actions possibles dans le cadre de l'EdC permet de partir de l'existant en matière d'orientation dans l'établissement et de l'améliorer en équipe en ajoutant des acteurs, des lieux d'interventions, de nouveaux outils, de nouvelles démarches, ...

On gagnera bien évidemment à réfléchir à la cohérence du dispositif EdC sur l'ensemble des degrés et à décliner le dispositif suivant les spécificités et/ou besoins des élèves des différentes filières.

